



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-38985>

Département(s) de publication : **69, 62, 75**

Annonce n° **25-38985**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-111863

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 02/10/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Voies navigables de France

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13001779100018

Ville : Béthune cedex

Code postal : 62408

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69, 62, 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Commercialisation, conception, organisation et aménagement d'une convention d'affaires destinée aux professionnels du transport fluvial Riverdating 2025

Code CPV principal - Descripteur principal : 79952000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la commercialisation, la conception, l'organisation et l'aménagement d'une convention d'affaires destinée aux professionnels du transport fluvial Riverdating 2025.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le présent accord-cadre a été notifié via PLACE à la société PROXIMUM 365 le 26 mars 2025. L'accord-cadre est conclu à prix mixtes, comprenant un prix global et forfaitaire pour les prestations principales de l'accord-cadre (montant total de la Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) duquel sera déduit l'engagement de rétrocession de chiffres d'affaires demandé par VNF) et des prix unitaires référencés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) pour les prestations non quantifiables à ce jour et qui seront mises en oeuvre, le cas échéant, au moyen de bons de commandes. Le montant cumulé des prestations à prix global et forfaitaire et des prestations à prix unitaires ne pourra pas dépasser le

montant maximum de 280 000euro(s) HT sur la durée totale de l'accord-cadre. La durée de l'accord-cadre est d'un an à compter de sa date de notification au titulaire. Il pourra être reconduit expressément une fois, uniquement dans le cas d'un report de la date du Riverdating jusqu'au 30/06/2026. Par ailleurs, le cas échéant, le titulaire sera informé de cette reconduction avant le 30/10/2025. Modalités de consultation des documents communicables : les documents de l'accord-cadre sont communicables (conformément aux avis de la CADA) sur demande écrite à l'adresse suivante : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Division achats et commande publique - 175 rue Ludovic Boutleux CS 30820 - 62408 BETHUNE CEDEX. Email : divisionachats@vnf.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/04/2025